

Actualités

- Incident Natran à St Rémy de Provence
- Lecornu 2 : la Macronie à bout de souffle
- « Suspension » de la réforme des retraites



Ordre du jour

- ① **Projet d'évolution des activités Ventes et Accueils.**

Cette séance du CSE C avait pour sujet unique à l'ordre du jour, le projet « Performance » Vente/Accueil.

En introduction de séance, la délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

① **Projet d'évolution des activités Ventes et Accueils.**

GRDF justifie le projet par l'évolution du contexte de la politique énergétique (décarbonation, RE2020) et la chute du nombre de clients depuis 2022 qu'elle estime à moins 200.000 clients par an alors que la réalité est de moins 91.000 pour l'année 2024.

Plutôt que d'investir massivement dans la montée en compétence des équipes existantes pour affronter ce défi, GRDF choisit d'externaliser une partie de l'activité et de supprimer des emplois. C'est un choix stratégique qui privilégie la réduction des coûts à court terme au détriment du capital humain interne.

L'impact social est clair : 812 agents impactés directement par ce projet dont 289 emplois non pérennes qui seront soit en transformation, soit supprimés. A la fin de la mise en œuvre du projet, GRDF prévoit, entre suppressions et créations de postes, une cible à 700 emplois. A date, du fait des premiers départs d'agents, l'effectif est de 804.

Lors des débats en séance, la Direction avance que le projet n'est pas un projet de performance mais un projet de transformation pour s'adapter au marché et qu'il n'y aurait ni moins de travail, ni moins d'activités. Mais,

dans ce cas, pourquoi prévoit-elle in fine de supprimer 112 emplois ?

Le projet prévoit l'externalisation de la Relation Client. Pour la CGT, cela va représenter une perte de contrôle de l'activité mais surtout une perte de notre savoir-faire. La décision la plus lourde de conséquences est de confier l'accueil client de premier niveau à un prestataire ex-terne. Cela signifie, ni plus, ni moins que la fin des AGNRC.

Lors des débats sur cet item, la Direction n'a pas apporté de réels arguments. GRDF fait juste le choix d'externaliser tout un pan d'une activité, autrefois appelée "la vitrine de GRDF", pour une question de performance des coûts et d'économies encore une fois sur le dos des agents.

La Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) va fortement se dégrader. Le propre rapport QVCT de l'entreprise est déjà alarmant. Les agents expriment une forte anxiété, des inquiétudes et des craintes face au projet. Les aspects défavorables cités sont nombreux : déstabilisation, perte du sentiment d'appartenance, lassitude face aux réorganisations successives, augmentation de la charge de travail et sentiment d'isolement accentuée par le départ d'agents qui se





sentent en danger. Le projet génère des Risques Psycho-Sociaux (RPS) importants. La Direction de GRDF le reconnaît elle-même.

Le projet prévoit également d'importantes réorganisations d'équipes comme pour les activités de transformation commerciale (N2) qui seront maintenues en région mais regroupées sur un site unique par région. Cela signifie la fermeture de nombreux sites de plateaux (AGNRC, ACE, SFG) listés comme non pérennes et la fin d'une organisation de proximité.

Face à la présentation de ce projet au CSE-C de GRDF, la délégation FNME CGT a identifié nombre d'éléments qui vont impacter de plein fouet la vie des agents que ce soit au travail ou dans leur vie privée. Nous avons alerté, tenté de poser des garde-fous et posé tout un tas de questions. Les explications et arguments amenés par la Direction de GRDF n'étant ni clairs ni précis, ni détaillés, la CGT a donc porté une résolution afin de déclencher une expertise pour projet important impactant l'emploi et les conditions de travail. Celle-ci a été votée à l'unanimité des membres de l'instance.

GRDF n'a donc pas reçu l'avis de l'instance nationale. Celui-ci sera rendu courant janvier 2026 à la suite du rapport de l'expertise.

Prochain CSE Central : Jeudi 20 novembre 2025

**Vous voulez faire baisser les factures
d'électricité et de gaz de 14% ?**

**Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur
le site du Sénat.**

Signez ici !



Pour signer,
cliquez ici !

